



Grenoble, le 28 novembre 2019

**Communiqué de presse**  
**une Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) à l'échelle de l'aire Grenobloise :**  
**une avancée sans précédent pour les usagers**  
**mais une inquiétude après les déclarations du Département !**

Aujourd'hui, se déplacer en Transport Public entre les territoires de la région Grenobloise est compliqué. Les réseaux de bus, cars, tramways ou trains (TER, Transisère, TAG, TOUGO et Voironnais), les informations, les tarifs, ... ne sont pas coordonnés.

### **Une longue éclosion**

Depuis des années, les usagers demandent la mise en place d'une coordination des politiques de déplacements dans la région grenobloise. Le Réseau des Conseils de Développement de la Région Grenobloise avec la participation de membres de l'ADTC et LAHGGLO, avaient notamment élaboré en 2015-2016 un cahier des besoins présenté aux élus des collectivités de la région Grenobloise faisant apparaître de manière prioritaire la nécessité de cette coordination.

Début 2018, le Grésivaudan a inscrit dans son projet de territoire le souhait d'une autorité organisatrice de la mobilité commune avec Grenoble-Alpes Métropole et les autres territoires limitrophes qui souhaiteraient s'y joindre. Sous l'impulsion de la région Auvergne - Rhône-Alpes, chef de file de «l'intermodalité et de la complémentarité entre les modes de transports», les échanges entre les collectivités ont permis d'aboutir à la création de cette autorité.

**Le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG), Autorité Organisatrice de la Mobilité sur les territoires du Grésivaudan, du Voironnais et de l'agglomération Grenobloise sera créé. Il a vocation d'ici 2022 à s'étendre aux 8 autres territoires de la région grenobloise (Bièvre Est, Bièvre Isère, Cœur de Chartreuse, Matheysine, Oisans, Saint-Marcellin Vercors Isère, Trièves et Vercors)**

### **Les usagers associés**

Le chantier est immense tant par les compétences du SMMAG (informations, tarification, infrastructures, ..) que par la taille du territoire et nécessitera la consultation des habitants et usagers régulièrement. Nous saluons que les statuts du Syndicat prévoient cette possibilité.

Mais les récentes déclarations du département nous inquiètent fortement. Nous espérons que l'intérêt des usagers restera la priorité. L'unité de toutes les collectivités est primordiale pour la réussite de ce nouveau syndicat

**Bravo pour cette avancée historique que le Réseau des Conseils de Développement de la région Grenobloise, l'ADTC et LAHGGLO avaient appelée de leurs vœux. Mais nous rappelons à tous la nécessité de conserver cette dynamique pour que ce syndicat soit le plus efficace pour répondre aux besoins de mobilité.**

### **Contact presse :**

- M. Bertrand CHRISTIAN, Président du Réseau des Conseils de Développement de la Région Grenobloise (Grenoble-Alpes Métropole, Le Grésivaudan, Le Voironnais, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté)
- Mme Nathalie TEPPE, Présidente de l'ADTC - Se déplacer autrement
- M. Alain LAURIOT, Président de LAHGGLO, «Les Associations des Habitants du Grand Grenoble»